

Lettre du Saint Pere a Mgr. Doutreloux, eveque de Liege.

A Notre Vénérable Frère, Victor-Joseph, évêque de Liège,

LEON XIII, PAPE.

Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique

Il y a près de cinquante ans, qu'en la ville de Lourdes, la très bonne Vierge, Mère de Dieu, manifeste, de la manière la plus éclatante, en faveur des malheureux de tout genre, la présence de son puissant secours et la tendresse de son cœur maternel. Depuis longtemps aussi, et à la grande joie de notre cœur, Nous savons que la dévotion des fidèles envers le très auguste Sacrement de l'autel y prend, à cette occasion, de merveilleux accroissements, qu'elle s'y témoigne par de solennelles processions et par la fréquence extraordinaire des communions.

Assurément, il n'y a là rien à quoi l'on ne dût s'attendre : car, si la Mère de Dieu attire à soi les hommes par ses bienfaits et sa très douce charité, elle ne les attire que pour les conduire ensuite à Jésus. Il sera donc, sans aucun doute, agréable à la Sainte Vierge de voir les fidèles se réunir dans son sanctuaire, et comme sous ses yeux, afin d'y délibérer sur la manière d'accroître de plus en plus les honneurs rendus au Christ, caché sous les espèces eucharistiques.

Des lors, Notre approbation ne peut plus faire défaut à la résolution que vous, Vénérable Frère, avez prise avec les autres membres du Comité organisateur des Congrès Eucharistiques, de tenir votre prochaine réunion dans la basilique de Lourdes. Nous l'approuvons d'autant plus que Nous sommes assuré que, tenue sous les auspices et la protection de la Mère de Dieu, cette réunion ne peut manquer d'avoir un succès complet. Nous avons la confiance que des évêques, et surtout des évêques de France, honoreront votre assemblée de leur présence et de leur bienveillance.

Pour Nous, Nous prions Dieu de répandre sur le Congrès l'abondance de ses grâces et, comme gage de ses faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons, dans toute l'affection de Notre cœur, la Bénédiction Apostolique à tous ceux qui y assisteront.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le XI février 1899, de Notre Pontificat, la vingt et unième année.

LEO P. P. XIII.